

Quels sont les choix de l'entreprise en matière de production ?

MISE EN SITUATION

Vous réalisez votre PFMP au sein de l'entreprise À fleur de peau. C'est une jeune société lilloise qui fabrique des vêtements, chaussures, bagageries et accessoires grâce à des sous-traitants européens. Face à l'augmentation des ventes, Mme Aksel, la responsable de l'entreprise, s'interroge actuellement à relocaliser en France sa production ou à délocaliser beaucoup plus loin, en Asie. À ce titre, elle vous demande de travailler sur ce sujet afin de répondre à la question :



Délocaliser ou relocaliser, quels choix de production pour l'entreprise ?

Partie 1 Exploitation des documents

Afin de préparer l'étude demandée par Mme Aksel, étudiez les DOCS 1 à 3 et répondez aux questions suivantes.

1. Sur votre copie, résumez en 8 à 10 lignes les idées principales du DOC. 1.
2. À l'aide de vos connaissances, repérez les idées principales des DOCS 2 et 3 en recopiant le tableau de l'annexe 1 p. 275.
3. À l'aide des documents et de vos connaissances, répondez sur votre copie aux questions suivantes:
 - 3.1. La délocalisation en Asie peut-elle permettre d'améliorer la compétitivité de l'entreprise À fleur de peau ?
 - 3.1. Quels sont les avantages de la relocalisation en France ?

Partie 2 Écrit structuré

À l'aide de vos connaissances et du dossier joint, vous rédigerez une réponse structurée et argumentée (en suivant le plan proposé ci-dessous) à la question posée par Mme Aksel :

Délocaliser ou relocaliser, quels choix de production pour l'entreprise ?

Dans une introduction, présenter la problématique, expliciter ses concepts essentiels et annoncer le plan.

1. Les enjeux de délocaliser la production
 - a. Les raisons de délocaliser la production
 - b. Les risques à envisager
2. La relocalisation en France: opportunités et freins
 - a. Les mutations dans la consommation de produits textiles
 - b. Les freins économiques à envisager

Dans une conclusion, vous répondrez de manière synthétique à la problématique.

DOSSIER DOCUMENTAIRE

DOC 1 Faire du textile *made in France* un succès industriel

Le secteur du textile ambitionne de relocaliser une partie de sa production en France. Pour être compétitive, la filière française doit changer son modèle de production et investir dans l'innovation.

La relocalisation gagne du terrain dans le secteur textile. Face à la pression des consommateurs soucieux des **enjeux sociaux et écologiques**, et pour répondre aux nouvelles contraintes réglementaires sur l'économie circulaire, la filière textile passe à l'acte et amorce sa plus grande révolution : sa **réindustrialisation** au plus proche des lieux de consommation. Mais ne soyons pas naïfs, le chantier est colossal. Car derrière l'idéal d'une

souveraineté industrielle retrouvée, se cachent des défis de taille - économiques, technologiques, de compétences - qui nécessitent d'agir vite avec des mesures d'ensemble, pour gagner le pari de l'emploi et de la compétitivité.

Il va falloir convaincre les décideurs de la pertinence économique du **made in France** et casser certaines idées reçues qui persistent. En ligne de mire : la **compétitivité** des sites de production asiatiques qui confectionnent du « fast fashion » en masse et à moindre coût et dont l'engouement pèse encore lourd dans les choix stratégiques.

Les Échos, 2 septembre 2020.

DOC 2 Éléments d'aide aux relocalisations mis en place par l'État

Relocalisation industrielle :
1 milliard d'€

Plan de relance économique 2020.

France terre textile® lève le voile sur toute la chaîne d'approvisionnement textile. Où, comment et dans quelles conditions sont réalisées les étapes de production des textiles en France.



www.franceterretextile.fr

DOC 3 Les scandales de l'industrie textile

En 2013, le Rana Plaza s'effondre. Cette usine de confection du faubourg ouest de Dacca (capitale de Bangladesh) travaillait pour plusieurs marques internationales. La catastrophe provoque au moins 1 127 morts et révèle au grand jour les conditions de travail désastreuses de l'industrie textile dans les pays pauvres.

En 2021, plusieurs marques sont accusées de recourir au travail forcé en faisant confectionner vêtements et chaussures en Chine par des travailleurs ouïghours enfermés dans des camps dits de rééducation.

Salaires inférieurs au minimum légal, travail des enfants, syndicats interdits, conditions sanitaires dangereuses... **L'industrie textile mondialisée ne respecte ni les droits humains ni le droit du travail.**

Face à ce constat alarmant, **une modification des habitudes de consommation se dessine**, avec une diminution de la consommation de textile et une attention à la mode écoresponsable. D'après une étude de l'Institut français de la mode, près de la moitié des consommateurs européens ont acheté des produits de mode responsable en 2019.

Delagrave, 2022.